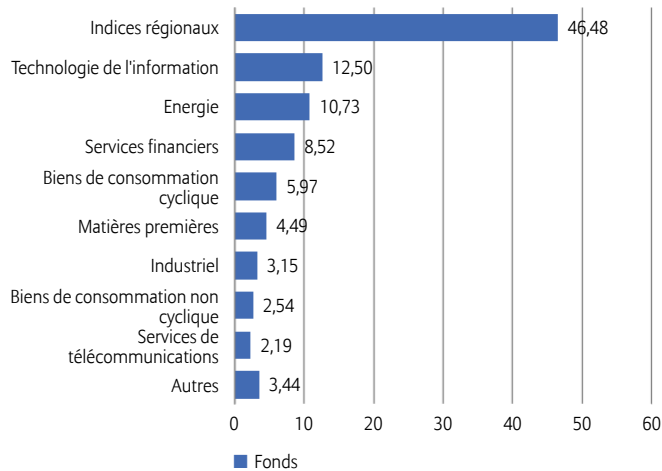


Structure du portefeuille

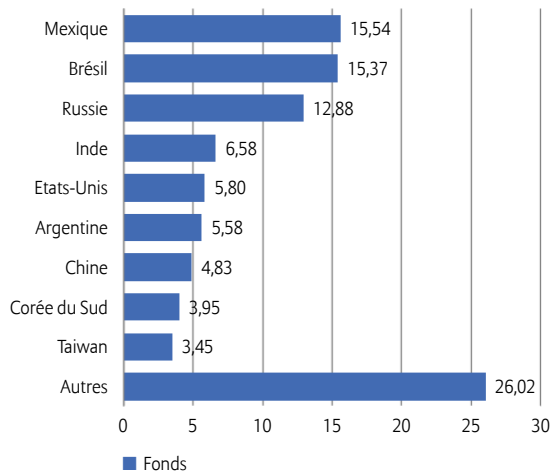
Répartition sectorielle (%) – Poche actions



Principaux titres (en % de la valeur de marché)

RUSSIA I/L 2.50% 16/08/2023	5,94
RUSSIA 4.75% 27/05/2026	4,71
BRAZIL I/L 6.00% 15/08/2050	4,46
USA 0.50% 31/07/2017	3,45
BRAZIL 01/07/2020	3,26
MEXICO I/L 4.50% 04/12/2025	3,16
CHILE I/L 1.50% 01/03/2021	3,15
BAHRAIN 7.00% 12/10/2028	3,03
ARGENTINE 7.82% 31/12/2033	2,95
TUNISIA 5.62% 17/02/2024	2,82
Total	36,93

Répartition géographique (%)



Opportunités

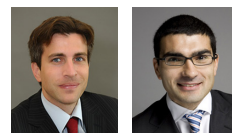
- + Une équipe reconnue pour son courage et son indépendance.
- + Un pionnier sur les marchés émergents avec plus de 25 ans d'expérience.
- + Une analyse macroéconomique associée aux convictions sur le long terme.
- + Une gestion active et opportuniste sur un univers d'investissement de plus en plus large.
- + Adapté à un premier investissement dans les marchés émergents, le fonds vise à capter les opportunités tout en visant à maîtriser la volatilité.

Risques

- Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du fonds.
- Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.
- Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.
- Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales et avoir des implications sur les cotations des instruments cotés dans lesquels le fonds peut investir.

Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	50% MSCI EM (EUR) (dividendes nets réinvestis) + 50% JP Morgan GBI-EM (EUR). Rééquilibré trimestriellement.
Société de gestion	Carmignac Gestion
Date de création	31/03/2011



Gestionnaires de fonds

X. Hovasse & C. Zerah

Commentaire du gestionnaire

En mars, les marchés émergents se sont pour la plupart inscrits en territoire positif. Dans ce contexte, notre composante taux a contribué positivement à la performance, bénéficiant de notre allocation aux obligations indexées sur l'inflation de la Russie et du Mexique. De même, notre exposition aux emprunts d'Etat des pays d'Amérique Latine (Argentine, Mexique) et de la Turquie ont soutenu la performance. En revanche, nous avons souffert de nos stratégies dérivées sur indices, à l'image de notre couverture indexée sur les dettes souveraines des pays émergents. Enfin, le repli des obligations indexées sur l'inflation du Brésil et du Chili nous a pénalisés.

La composante actions a également contribué positivement à la performance. Nous avons notamment bénéficié de notre sélection de titres en Amérique Latine. A cet égard, saluons la progression de nos valeurs mexicaines (Banco Santander, Grupo Banorte, Cemex). De même, nous avons été soutenus par la hausse de nos investissements en Asie, notamment en Corée du Sud (Samsung, Kangwon Land) et en Inde (Bharti Infratel, Tata Motors). En revanche, notre exposition prudente au marché chinois a pesé sur la performance relative du fonds. Par ailleurs, nous avons souffert du repli de nos valeurs au Moyen-Orient, notamment aux Emirats Arabes Unis (Emaar Properties). En fin de période, le taux d'exposition du fonds aux actions continue de s'établir à un niveau relativement élevé.

Remarques importantes

- La Fiche Info Financière, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement. L'information sur les coûts et les frais se trouve dans la Fiche Info Financière.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23).
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeüs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Carmignac Gestion SA, société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 97-08. SA au capital de 15 000 000 €. R.C.S. (registre de commerce) B 349 501 676 - Paris. 24, place Vendôme – F-75001 Paris, France – Tél. : +33 1 42 86 53 35. www.carmignac.fr

